

Motion « sauvons les RASED »

Le conseil d'école réuni ce jour, s'inquiète de la suppression de 3000 professionnels (poste E et G) des réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficultés.

Cette mesure va priver des dizaines de milliers d'élèves des aides spécialisées et conduira à terme à la suppression des RASED.

La brutalité de cette décision vient souligner la contradiction d'une politique ministérielle qui prétend faire de la lutte contre l'échec scolaire une « priorité ». la mise en place des deux heures d' «aide personnalisée » ne peut se substituer au travail effectué dans le cadre des Réseaux d'aides, qui ont été créés pour répondre aux besoins particuliers des élèves en difficulté.

Nous exigeons le maintien des aides spécialisées proposées par le dispositif des RASED et ses trois catégories de professionnels titulaires de diplômes spécifiques (maître E, rééducateur et psychologue de l'Education Nationale).

Nous exigeons l'abandon de la suppression des 3000 postes.

Nous demandons l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des Réseaux Spécialisés aux Elèves en Difficulté.

Bléré, le 13 Novembre 2008

Les membres du conseil :